

# QU'AS-TU VOULU ME DIRE ?

## Jacques Lucan

### LE PROJET EST UNE HISTOIRE

Faire un projet, c'est énoncer une conception spécifique relativement à un programme (une ou des fonctions) et à une situation (un contexte). Concevoir un projet, c'est raconter une histoire, un récit, ou, pour le dire autrement, développer un scénario. Bien sûr, il n'y a pas une, mais des manières de raconter une histoire. La manière dépend du point de vue que l'on adopte dans le projet de transformation de la réalité – car tout projet est transformation de la réalité.

À la fin du développement du projet, ce qui est en jeu est la cohérence du récit. Pour le dire de façon plus triviale, il faut que l'histoire tienne debout, c'est-à-dire qu'elle soit suffisamment convaincante. Convaincante pour soi-même d'abord. Mais ensuite convaincante pour emporter d'adhésion de ceux à qui elle est racontée, c'est-à-dire en l'occurrence l'adhésion d'un public. Pour les étudiants, le premier public est le jury composé par leurs professeurs auquel leur projet est soumis. Pour les architectes, le public est divers, se situant à plusieurs niveaux de réception, dont celui du commanditaire du projet, mais aussi celui des jurys des concours auxquels ils participent, jurys auxquels ils sont très souvent confrontés au cours de

leur carrière professionnelle. Pour se convaincre soi-même de la validité d'un scénario et du développement d'un projet, il faut être constamment dans une attitude réflexive et autocritique : avancer une hypothèse, sous forme d'une proposition architecturale quelquefois intuitive ; en évaluer la pertinence ou l'inanité ; modifier l'hypothèse ou en énoncer une nouvelle ; procéder une nouvelle fois à la critique ; et finalement, après de multiples allers et retours, achever l'histoire qui, elle, va être soumise à la critique des autres que soi.

Pour qu'un scénario soit valide, la condition essentielle est que le projet ait une cohérence, une logique qui lui soit propre, une logique intrinsèque qui ne dépend pas seulement de conditions extrinsèques, notamment de conditions relatives au contexte urbain ou paysager. Cette logique architecturale intrinsèque est formelle, c'est-à-dire qu'elle implique des règles qui président à l'établissement du projet. Mais ces règles ne sont pas antérieures et appliquées ; elles sont ce que cherche le projet.

Pour illustrer ce qu'il en est de la règle, je ferai appel à trois auteurs distincts, qui évoquent chacun ce qu'il en est d'un travail artistique, c'est-à-dire d'un travail de création.

Thierry de Duve (1984 : 16) :  
« Le travail formel d'un artiste [...] ne saurait obéir à des règles préexistantes mais il n'est pas sans règles. Il les institue dans le mouvement même par lequel il les interroge. »

Jean-François Lyotard (1985) :  
« Un artiste, un écrivain postmoderne est dans la situation d'un philosophe :

le texte qu'il écrit, l'œuvre qu'il accomplit ne sont pas en principe gouvernés par des règles déjà établies, et ils ne peuvent pas être jugés au moyen d'un jugement déterminant, par l'application à ce texte, à cette œuvre de catégories connues.

Ces règles et ces catégories sont ce que l'œuvre ou le texte recherche. L'artiste et l'écrivain travaillent donc sans règles, et pour établir les règles de ce qui aura été fait. »

Rémy Zaugg (1997 : 79) :

« Tout ce qui est dans l'œuvre-objet est décisif, rien ne peut être mis de côté, ni par décret ni pour quelque autre raison que ce fût. Aucune loi extrinsèque ne vient régler ce système de signes qui contient sa propre loi. L'œuvre est sa loi. »

### **L'EXTENSION DU DOMAINE DU PROJET**

Reste que l'on a assisté, depuis quelques années, à ce que je nommerai une extension du domaine du projet. Elle résulte en particulier de deux phénomènes (et je ne parlerai pas ici de la panacée du développement durable...).

Premier phénomène : les moyens numériques ont conquis une emprise incontournable sur la conception architecturale. Les moyens numériques ne sont pas seulement des moyens de représentation. Ils permettent de faire des opérations que ne permettaient pas les moyens traditionnels, de décrire des formes complexes, de rendre interdépendants de nombreux paramètres, etc. En dernière instance, ne nous forcent-ils pas

à réinterroger ce qu'il en est de la cohérence d'un projet, c'est-à-dire de la règle que celui-ci se donne ?

Deuxième phénomène :

les préoccupations territoriales sont devenues prépondérantes, des préoccupations que l'on n'ose même plus appeler urbanistiques tellement les ambitions sont souvent démesurées, c'est-à-dire sans mesure réaliste, au prétexte que des situations, par exemple, asiatiques ou moyen-orientales portent certains phénomènes à leur paroxysme, alors que les villes européennes sembleraient vivoter sur un patrimoine protégé. Dans ces situations paroxysmiques, comment encore parler de cohérence et de règles ?

Les questions ici posées sont attachées à la conviction que l'architecture doit encore provoquer notre attention à écouter ce qu'elle « veut dire ». Pour finir ce petit argumentaire, je rappellerai un défi que s'était donné Le Corbusier. Face à l'Acropole d'Athènes et au Parthénon, édifice pour lui primordial, énigmatique aussi, qui à lui seul symboliserait l'architecture, il s'était fixé un but : « L'architecture moderne peut et doit affronter la clameur de l'Acropole : le fer, la tôle, le ciment armé, la pierre, le bois peuvent et doivent, en obéissant à leur loi profonde, contenir dans la tension de la grande économie, le verbe même de l'architecture qui est : "Qu'as-tu voulu me dire ?" »

Jacques Lucan est architecte, critique et historien, professeur à l'École polytechnique fédérale de Lausanne et à l'École de la ville et des territoires à Marne-la-Vallée. Il a récemment publié *Composition, non-composition – Architecture et théorie, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles* (Lausanne, PPUR, 2009) et *Où va la ville aujourd'hui ? Formes*

*urbaines et mixités* (Éditions de la Villette, Paris, 2012). En 2012-2013, la Faculté d'architecture La Cambre-Horta de l'Université libre de Bruxelles a eu l'honneur de l'accueillir en qualité de titulaire de la Chaire Francqui au titre étranger 2012-2013.

## BIBLIOGRAPHIE

- DE DUVE, T. 1984. *Nominalisme pictural. Marcel Duchamp, la peinture et la modernité*, Paris, Éditions de Minuit.
- LE CORBUSIER, 1933. *Croisade, ou le crépuscule des académies*, Paris, Crès.
- LYOTARD, J.-F. 1985. *Les Immatériaux*, Paris, Centre Georges Pompidou.
- ZAUGG, R. 1997. *La ruse de l'innocence. Écrits 1973-1980*, Dijon, Les presses du réel.

## RÉSUMÉS

**DOSSIER THÉMATIQUE:  
LA MOSQUÉE BRUXELLOISE  
COMME PROJET**

**RETOUR SUR UNE  
EXPÉRIENCE PÉDAGOGIQUE**

**Victor Brunfaut  
Graziella Vella  
Bertrand Terlinden 19**

Suivi de :

**EL HIKMA,  
UNE MOSQUÉE EN PROJET**

**Nourdin Benabbou  
Frédérique Donck  
Elsa Marchal  
Alejandra Sanchez-Vasquez  
Sara Tassi 65**

**ENTRETIEN AVEC  
STÉPHANE KERVYN**

**Graziella Vella  
Victor Brunfaut 71**

L'article introduit le dossier par un retour sur deux années de travail sur la thématique de la mosquée bruxelloise au sein d'un atelier de projet d'architecture. La recherche portait sur la question de l'architecture du lieu de culte musulman dans une ville comme Bruxelles qui n'a pas été pensée autour ou à partir de celui-ci. Ce travail de recherche par le projet a été développé à partir du relevé de mosquées bruxelloises existantes. Ces relevés ont permis de rendre compte de la variété et de la complexité des mosquées dans un contexte où le phénomène d'implantation de celles-ci présente une certaine épaisseur historique, liée aux différentes vagues d'immigration. Ils ont permis de révéler les dispositifs et processus de transformation de structures